

**"LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE
FORMATIONS DES MAÎTRES"**
Conférence de presse du Ministre d'État, 6 mai 1991
(extraits)

A la prochaine rentrée, en septembre 1991, toutes les académies verront fonctionner leur Institut Universitaire de Formation des Maîtres...

Avant de pouvoir recruter, il nous faut en effet attirer vers les carrières de l'enseignement des étudiants plus nombreux. Pour cela, il faut rehausser l'image d'un métier certes passionnant mais que l'on sait difficile...

2°) Nous devons répondre aux mutations du système éducatif et de son environnement

Les connaissances scientifiques dans de nombreux domaines évoluent aujourd'hui infiniment plus vite que par le passé. Des champs disciplinaires nouveaux apparaissent en même temps que d'autres se transforment. Il ne s'agit pas de bouleverser le système éducatif chaque fois qu'apparaît une discipline nouvelle mais de donner à notre enseignement et aux enseignants les moyens d'évoluer et de s'adapter constamment...

Notre système éducatif doit intégrer les apports des nouvelles technologies, de l'informatique et de l'audiovisuel notamment...

Bref, notre enseignement est en train de changer profondément. Mais cette évolution n'a de chance de réussir que si les enseignants sont formés à des nouvelles façons de travailler...

Les IUFM donneront aux enseignants les moyens d'exercer pleinement un métier qui doit répondre à des exigences nouvelles...

3°) Nous devons former les enseignants de l'avenir

Nous avons besoin d'enseignants capables de s'adapter aux évolutions du savoir et disposant, pour cela, d'un haut niveau de formation scientifique...

L'université doit donner aux futurs enseignants les moyens et les méthodes qui leur permettront d'approfondir et d'adapter leur formation scientifique tout au long de leur carrière...

Ce que nous proposons, en créant les IUFM, c'est une nouvelle définition du métier d'enseignant qui s'appuie sur une formation de haut niveau et une réelle culture professionnelle...

Nous avons voulu permettre à chaque académie de recenser son potentiel, de construire ses équipes et d'élaborer la stratégie de formation de son IUFM. Ce dispositif laisse à l'IUFM, établissement d'enseignement supérieur, l'initiative nécessaire pour l'élaboration d'une stratégie qui lui soit propre tout en permettant à l'État d'assurer pleinement ses responsabilités de futur employeur des enseignants. Chaque IUFM doit veiller à la qualité, à la diversité et à la cohérence des lieux d'accueil où les étudiants effectueront leurs stages...

La formation de tous les étudiants comporte des stages sur le terrain, une formation disciplinaire et une formation générale...

La formation générale a pour objectif de permettre aux étudiants de réfléchir à l'acte d'enseigner, de maîtriser les techniques nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant, notamment les technologies de la communication...

Les IUFM réussiront si, sur place, dans toutes les académies, les volontés et les compétences se rassemblent autour d'un projet essentiel pour l'avenir de notre enseignement...

La formation en IUFM doit intégrer les moyens modernes d'expression, de communication et de documentation, l'informatique, l'audiovisuel...